

Un pas de plus vers le développement durable

La ville d'Arles ainsi que 50 associations ont signé une charte écocitoyenne



Philippe Monier, coordinateur de projet pour l'association la Couverture Verte et Jean Laurent Luchessi, directeur du site des Marais du Vigueirat, ont signé cette Charte écocitoyenne.

/ PHOTO A.A

Accompagner au mieux ceux qui s'engagent sur le chemin de l'écoresponsabilité est l'objet de la convention qui vient d'être signée entre la commune d'Arles et 50 associations du territoire.

Cette Charte écocitoyenne met en place un plan d'actions à dérouler entre les différents acteurs du territoire. Structuré autour de 6 chapitres et 17 engagements, ce pacte témoigne de la volonté des signataires d'inscrire leurs actions et événements dans les valeurs de respect et de solidarité du territoire, son environnement et ses habitants. Parmi les différentes actions suggérées par cette Charte, il sera possible d'apprendre à utiliser efficacement les ressources énergétiques, comment ne pas gaspiller l'eau, savoir trier ses déchets, protéger la biodiversité (en encourageant les aménagements végétaux adaptés au climat et réduire les produits phytosanitaires), mais également, comment favoriser la mobilité douce (covoiturage, transport en commun, vélo, marche). *"Ces signataires couvrent tout le champ de la vie associative arlésienne: la culture, la tradition, le sport,*

la solidarité, l'économie... Une véritable équipe de rugby", lance Pierre Vétillard, adjoint au maire, délégué à la transition écologique et énergétique. Toutes, ont la même envie de protéger et valoriser le patrimoine, en relevant le défi de l'écocitoyenneté. "Cette Charte ne vous engage qu'à essayer de faire, qu'à aller de l'avant, a tenu à préciser Pierre Vétillard, qui poursuit: la première action sera l'accompagnement des associations pour définir un plan d'actions adaptées aux besoins et capacités de ces der-

Mise en œuvre du projet

Pour cela, un entretien personnalisé sera organisé par le service du Développement Durable, incarné par Éric Morvan, chargé de mission. *"Mon rôle sera d'établir des diagnostics, informer et sensibiliser les signataires pour qu'ils puissent réduire leur consommation d'énergie (transports, déplacements et infrastructures), gérer et trier leurs déchets (distribution de poubelles spécifiques) ou encore, favoriser les partenariats locaux (entre commerçants, artisans et*

agriculteurs). Jean-Laurent Luchessi, directeur des Marais du Vigueirat est l'un des 50 signataires à participer à ce projet tourné vers le développement durable et l'écoresponsabilité. "Préoccupé depuis de nombreuses années quant au sort de l'écosystème, notre structure servira de support pour accompagner les uns et les autres dans leurs démarches". Martins Georges, du collectif des "Incroyables comestibles", s'occupe quant à lui de végétaliser les espaces publics et créer du lien entre les habitants des quartiers. "Nous assistons les riverains qui souhaitent jardiner devant chez eux mais qui ne disposent pas de terrain, à cultiver en pots". Anne-Marie Blanchet, de "Camargue Soleil", association naturaliste de Salin, participe activement au nettoyage des plages et à la protection de la dune. "On se soucie du devenir de la planète, c'est pourquoi on plante des arbres achetés au Parc naturel régional de Camargue".

Si aujourd'hui, ce sont les associations qui s'engagent, bientôt, ce sera au tour des entreprises, a assuré Pierre Vétillard.

Anagallis AKINIAN